

AVANTAGES

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—ooo—

Le seul agent autorisé pour les *Annales de Sainte Anne*, dans la ville de Québec, est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 91, rue St-Joachim.

Pour toutes correspondances, s'adresser au Rév. O.-E. Carrier, Gérant des *Annales*, Collège de Lévis, Lévis, P. Q., Canada. Abonnement: 95 centins pour le Canada et les États-Unis; frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

AVIS AUX ABONNÉS

A dater du mois d'avril prochain, les Révérends Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, par suite d'un accord intervenu entre eux et les Messieurs du collège de Lévis, se chargeront de la rédaction et de l'administration des *Annales*. En conséquence, tout ce qui concerne l'administration et les abonnements de la prochaine année de publication devra être adressé désormais aux directeur des *Annales*, le Rév. Père P. Girard, à sainte Anne de Beaupré.

Nous informons de plus nos chers lecteurs et abonnés que toutes les mesures sont prises pour faire subir aux *Annales* une transformation complète et toute à leur avantage : le format en sera agrandi et le nombre de pages augmenté jusqu'au point de doubler leur volume actuel ; elles seront de plus régalièrement ornées de nombreuses gravures historiques et religieuses et imprimées par conséquent sur un meilleur papier.